

L'Europe au XXI^e siècle : l'urgence d'une refondation

Panayotis Soldatos

Volume 11, Number 2, Spring 2001

L'Europe, le laboratoire d'idées du XXI^e siècle?

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/801177ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/801177ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Collège Édouard-Montpetit

ISSN

1181-9227 (print)

1920-2954 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Soldatos, P. (2001). L'Europe au XXI^e siècle : l'urgence d'une refondation. *Horizons philosophiques*, 11(2), 1–5. <https://doi.org/10.7202/801177ar>

L'EUROPE AU XXI^E SIECLE : L'URGENCE D'UNE REFONDATION

Cerner le profil de l'Europe du XXI^e siècle requiert une démarche préalable d'analyse, celle de l'identification des paramètres essentiels de son environnement sociétal international. C'est, en effet, en réponse aux impératifs de cette première tranche de nouveau millénaire que se façonnerait une construction intégrative réussie du Vieux Continent.

Aussi, notre réflexion introductive, dans le cadre de ce numéro sur l'Europe, débutera-t-elle par un télescopage des tendances lourdes du devenir du système international à l'aube du millénaire et au cours du siècle, environnement de contraintes et d'opportunités pour l'Europe moderne, en processus constant d'intégration depuis les années cinquante du XX^e siècle (I); se poursuivra-t-elle vers un second volet d'analyse qui tentera de circonscrire, dans une relation de rétroaction et dans une optique de *lege ferenda*, les réponses, *instrumentales* (cadre institutionnel-décisionnel) et de *projet sociétal* (corpus de politiques communes) de l'Union européenne, dans un rapport, espérons-le, de proportionnalité avec les défis de notre ère (II).

I. UN MONDE DE GLOBALISATION ET DE CONCASSAGE

Depuis la dernière décennie du XX^e siècle, quatre tendances lourdes s'affirment et se poursuivent au sein de la réalité sociétale moderne, soit :

- la *globalisation*¹ de l'économie et la privatisation progressive afférente des fonctions socio-économiques de l'État;
- l'*unipolarisation du système international* (États-Unis);
- le *déficit démocratique* galopant des institutions politiques et le *désengagement politique* y afférant de l'individu ;
- la *résurgence des nationalismes-régionalismes-localismes*.

1° La *globalisation de l'économie* se consolide dans un processus irréversible de *libéralisation des échanges* (biens, services, capitaux et savoir) et d'*harmonisations des politiques macro-économiques et macro-socio-environnementales*, et ceci sous la pression croissante des forces économiques transnationalisées, d'une part, des mutations technologiques, d'autre part, les deux s'alimentant réciproquement.

1. Nous préférons, dans nos travaux, le concept de *globalisation* à celui de *mondialisation*, compte tenu du caractère *structurant* (intégration *systémique*) du processus dynamique auquel nous nous référons ici.

Deux conséquences sociétales majeures en découlent, sur le plan structurel et fonctionnel, pour nos sociétés modernes, imposant à l'Europe de nouvelles rationalités et logiques de structuration.

a. Il y a, tout d'abord, l'*incapacité structurelle-fonctionnelle* (d'*intervention sociétale*) de l'État (dérèglementations socio-économiques, rationalisations macro-économiques, abandon progressif de l'*espace public* et privatisations, surtout dans le tertiaire, y compris dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la culture).

b. Ensuite, les groupements régionaux internationaux (Union européenne, ALENA, MERCOSUR, etc.) subissent des pressions désintégratives croissantes au niveau de leurs réalisations (notamment l'UE) ou velléités (notamment l'ALENA) macro-économiques et macro-socio-environnementales et de leur logique de «préférence régionale», avec des phénomènes de *dilution libre-échangiste et de transnationalisations transcontinentales*.

2° Les *pressions de l'unipolarisation américaine* connaissent leur pleine maturation dans ce début de siècle.

En effet, appuyés sur un bassin hémisphérique de marchés et de facteurs de production, bénéficiant du «noyau dur de bloc» que constitue l'ALENA, profitant d'une supériorité économique, technologique et stratégique-militaire ainsi que d'un cadre étatique bien ancré dans la réalité nationale, les États-Unis deviennent le pôle de domination de ce nouveau monde.

Cela dit, des possibilités de bipolarisation (États-Unis↔Chine) existent. En effet, la Chine, forte d'une démographie sans égal et d'une attractivité de marchés, profitant des difficultés russes et des limites insulaires du Japon, pourrait occuper progressivement le terrain d'un second pôle.

Dans cette optique, l'Europe risque de devenir le «ventre mou» du système global, à moins de réussir la refondation intégrative de l'Union européenne et d'imposer ainsi la triangularité. Le facteur «temps» sera, à cet égard, déterminant, imposant à l'Europe un rythme accéléré de restructurations de «rattrapage» et de refondation.

3° Le *déficit démocratique* de nos sociétés et du système international s'accroît, avec de nombreuses manifestations : *découplage* (à cause de la globalisation) de l'espace économique et de l'espace politique, avec une économie jadis nationale et maintenant transnationalisée et un pouvoir politique en mal croissant de contrôle de son espace

sociétal et de distribution de valeurs; désaffection politique des populations dans une cascade de *désenchantement-dépolitisation-décrochage électoral* (élus et électeurs); *concassage des populations*, jadis citoyennes et maintenant transformées en groupes de consommateurs.

4° La *résurgence des nationalismes-régionalismes-localismes* sera la donne permanente du siècle. Des États-nations rescapés du camp communiste et souhaitant vivre, désormais, leur spécificité nationale, des nations sans État aspirant au statut formel d'État souverain (certes, politiquement), des régions et des pôles urbains dans un processus de désenclavement économique national et d'insertion distincte dans l'économie globalisée nous donnent l'illustration des deux faces de Janus : celle de collectivités nationales-régionales-locales en affirmation politico-culturelle; celle de ces mêmes collectivités parties prenantes de la globalisation, risquant ainsi la dilution dans une «*californisation-concassage*», pour les gagnantes, *exclusion*, pour les perdantes. En effet, ces collectivités risquent de passer de la Scylla de l'État centralisateur à la Charybde du système international globalisé et transnationalisé.

II. QUELLE REFONDATION DE L'EUROPE ET POURQUOI FAIRE?

On conviendra que l'intégration européenne, qui fut, en grande partie, née dans la foulée du dernier grand conflit mondial et de ses impératifs de reconstruction, fait, désormais, face à la menace de *dilution-dépassement* dans un nouveau monde de globalisation, qui perfore toute frontière, même celle de l'Union européenne, et de domination par la permanence de la puissance économique américaine et l'émergence de celle de la Chine. Or, les signaux à capter, en ce début de siècle, ne sont guère encourageants. En effet, face à un élargissement et à une Union à 27 et plus, souhaitable et inévitable, le spectacle de la Conférence intergouvernementale pour la réforme des institutions de l'Union européenne, clôturée à Nice, en décembre dernier, a été révélateur, au-delà des maigres résultats de révision institutionnelle-décisionnelle, de graves symptômes de crise profonde : la nouvelle géopolitique d'une Grande Europe sonne le glas du couple franco-allemand ; les forces libre-échangistes, voulant faire de l'Union une *Europe-espace* plutôt qu'une *Europe-puissance*, se consolident dans plusieurs pays membres et pas seulement outre-Manche; les égoïsmes nationaux d'avant-guerre font surface avec force dans cette ère de fin de blocs idéologiques; le déclin du politique a eu sa rançon dans cette intégration européenne où les

Pères fondateurs nous ont laissés sans descendants visionnaires et innovants.

Aussi, est-il impératif, voire urgent, de procéder, dans ce premier quart de siècle, à une refondation du processus d'intégration européenne. Qu'il s'agisse de la refondation de l'Union européenne, processus plutôt aléatoire dans ce post-Nice, ou d'une Nouvelle Union avec un nouveau Traité-Constitution, celle du «noyau dur» du projet Delors, l'Europe ne pourra pas attendre longtemps dans cette stagnation structurelle-fonctionnelle, antichambre d'une zone de libre-échange.

Compte tenu de la première partie de notre réflexion, celle sur les tendances lourdes du système international, le projet de refondation devrait comporter deux principaux volets.

1° Une *restructuration institutionnelle-décisionnelle* s'impose, avec, comme partenaires systémiques, ceux des États européens qui acceptent la double rationalité du fédéralisme, celle de l'unité dans la diversité. Deux finalités prioritaires émergent à cet égard : rendre possible la décision majoritaire dans le cadre d'un bicaméralisme législatif, dans des domaines aussi névralgiques que ceux des échanges internationaux, des politiques budgétaires, de la fiscalité, des politiques monétaires internationales, des politiques culturelles, du contrôle extérieur des frontières, du règlement des conflits dans la zone européenne; garantir la diversité par la présence *équilibrée et décisionnelle* au sein de l'Union (ce qui n'a rien de commun avec la nouvelle pondération des voix au Conseil, décidée à Nice) des peuples européens, des États membres et des régions européennes, dans un Parlement européen – législateur pour les premiers, dans un Conseil plus égalitaire pour les deuxièmes et dans une Chambre des collectivités territoriales aux larges pouvoirs consultatifs pour les troisièmes.

2° Un *projet de société* (intra-européen) est, également, nécessaire. Il faudra, en effet, définir les limites de la libéralisation économique internationale et «baliser» le terrain de l'*espace public européen*, en s'assurant du développement d'un «tissu conjonctif» sociétal européen qui garantisse aux populations l'accès à un réseau moderne et accueillant d'emploi, de santé, d'éducation, de communications, de culture. L'intégration européenne ne se justifie que par un projet de société qui garantisse la spécificité d'une culture politique et socio-économique européenne, distincte de celle des autres puissances, notamment du bipôle États-Unis↔Chine. Sinon, le rouleau compresseur de la globalisation-californisation, déjà en route, aux portes de l'Europe, au sein de l'Europe,

mettra aux calendes grecques le rêve intégratif européen et, surtout, l'existence d'une Europe dépositaire d'un patrimoine culturel commun.

Sur le plan intra-européen, comme sur celui-ci du système international, le *lien fédératif européen*, structurel et fonctionnel, ne se justifierait que par la démonstration du besoin de défendre, en Europe et dans le monde, par des méthodes supranationales d'institutions et majoritaires de décisions, des politiques européennes distinctes, revendiquant un droit de parole et de dialogue, de persuasion et de synthèse, devant les Grands du monde, que ces derniers se trouvent en Amérique ou en Asie.

Dans un monde en globalisation économique et en dépérissement politique («au-delà et en deçà de l'État-nation»), l'Europe n'a d'autre raison d'être que celle de sa capacité de générer un nouveau modèle de gouvernance, d'espace public, de solidarité, de contrepoids au système transnational sans gouvernance politique et aux puissances dominantes d'aujourd'hui (États-Unis) et de demain (Chine).

Et à tous ceux qui, à Nice hier, comme ailleurs demain, jugeront irréaliste, donc impossible, ce dessein de refondation, nous pouvons citer, en conclusion, le conseil-conviction, toujours d'actualité, de Jean Monnet : «Messieurs, comportez-vous comme si vous n'étiez pas d'un côté et de l'autre de la table, mais comme si vous étiez du même côté et qu'en face il y avait le problème qu'il faut maintenant régler».

Panayotis SOLDATOS
Chaire Jean Monnet et Professeur
titulaire au Département de science
politique, Université de Montréal